

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annie COUTUREAU (Co-Présidente élue), Nicole GRAVAT (Adjointe au Maire).

Membres conseil de quartier : Dominique GALLO (Co-président habitant), Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Gilles BRUNET, Yvon BRUNET, Alain CHAUVET, Joël CUEILLE, Michel FENIOUX, Eric FREMENTEAU, Philippe GUILLEMOTEAU, Marie-France PERRON, Jean-Philippe ROUSSEAU, Aurélien SALMON, Laurent SIRE, Valérie UZANU.

Excusés : Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Valérie DUPIN, Anne-Marie IMBERT, Denis MIETTON Aimée RANGEARD, Ludovic RIVIERE, Yann SIOHAN.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL, Assistante des conseils de quartier (Direction des Vies participatives).

Public : 12 personnes.

Ouverture de la séance à 20h

A. COUTUREAU ouvre la séance en accueillant 2 nouveaux membres qui ont rejoint le Conseil de quartier depuis la dernière réunion.

Ordre du jour :

- 1. Commission cadre de vie – prémisses d'un projet « Cœur de quartier » à Souché**
- 2. Groupe de travail Souché / Aéroport : avancées du projet pour 2012**
- 3. Les projets de la commission culture**
- 4. Commission espaces publics**
- 5. Questions diverses d'actualité**

1. COMMISSION CADRE DE VIE – PREMISSES PROJET « CŒUR DE QUARTIER » A SOUCHE

1/ les dossiers en cours

A l'occasion de la 1^{ère} réunion de la commission, il a été réalisé un point sur les dossiers anciens :
- **la sécurité aux abords des écoles :** étant donné que le groupe scolaire Mermoz est implanté sur la rue de l'Aéroport qui est prise en compte dans le projet d'aménagement global de la rue de Souché / Aéroport, que les abords du collège G. Philippe ont été aménagés en fin d'année 2011 et qu'aucune demande spécifique n'a été relayée par les représentants de l'école Proust, cette thématique n'apparaît plus prioritaire. Elle sera seulement réactivée en cas de demande.

La Direction des Vies participatives en profite pour informer le Conseil de quartier du démarrage des travaux aux abords de l'école primaire Mermoz le 20 février, qui marque le lancement des aménagements rue de Souché / Aéroport.

- **le Pédibus à l'école Mermoz :** ce point a été peu développé lors de la réunion, le pédibus gagnerait en sécurité si l'accès par la clairière à l'arrière de l'école primaire se concrétisait. Ce point, qui contribuerait aussi à la valorisation du patrimoine du quartier, reste donc une demande de la commission.



A. COUTUREAU répond que la phase de négociations des terrains pour accéder à la clairière de l'école est toujours en cours. Ce projet demeure complexe à mettre en œuvre notamment en termes d'accessibilité sur toute la partie clairière.

La Direction des Vies participatives ajoute qu'il est nécessaire de se rapprocher de la direction de l'école pour valider la question de l'accès à l'école par 2 entrées différentes.

- **Le projet de mise en valeur des chemins piétons à Souché « le Pied malin »** : la plaquette « Pied malin » qui avait été validée n'est toujours pas diffusée et la signalétique n'a pas été installée. Un budget avait pourtant été voté par le CQ. Pour quelles raisons ce projet, pourtant presque abouti, est-il resté sans suite à ce jour ? Lors du bureau, il a été indiqué un problème de prise en charge du dossier par le service technique dédié.

A. COUTUREAU indique que cette réponse n'est pas satisfaisante et qu'un dossier quel qu'il soit, ne doit pas pâtir d'un problème interne de continuité de service public.

- **Entretien du chemin des Brouettes** : Où en est-on des propositions de devis de la part de la structure d'insertion MIPE ? Pourquoi ne pas avoir apposé un panneau d'information indiquant que les personnes qui empruntent ce chemin le font sous leur propre responsabilité comme cela a été demandé depuis la visite sur site avec les services techniques ?

A. COUTUREAU répond que le service en charge du dossier propose de dimensionner un chantier avec cette structure d'insertion au regard du montant de crédits de fonctionnement dont le Conseil de quartier peut disposer à savoir 5000 €. Ce montant permettrait de mettre en place des palissades en bois pour sécuriser le secteur.

La Direction des Vies participatives indique que la question du panneau va être relancée.

2/ Les nouvelles idées

- **Téciverdi 2012 au sein des quartiers** : à l'occasion de Teciverdi-quartiers, qui a lieu pour Souché (en lien avec Goise-Champommier-Champclairot et St Florent) les 2 et 3 juin au Sq. Germain Clopeau, les conseillers de Souché ont imaginé coupler la valorisation des cheminements piétons dans le vieux-Souché avec la découverte des insectes. Or, il s'avère que les chemins à Souché sont trop « propres », il y est difficile de trouver des herbes sauvages propices au développement des insectes.

Aujourd'hui le projet se tourne vers les papillons (projet porté par le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot) et les araignées (en lien avec la mise en valeur de wiki-niort).

- **le Lambon et la biodiversité** : le Lambon et l'espace naturel qui l'entoure constituent un vrai poumon vert pour la ville. Malgré l'alimentation du Vivier, les berges et rives de la rivière peuvent-elles être accessibles au titre du domaine public ou laissées en libre accès sur une faible largeur de berge ?

La préservation de la qualité de l'eau du Lambon en tant qu'alimentation pour le Vivier a fait l'objet de rappel auprès des riverains. Or, plusieurs carrosseries de voitures sont entreposées depuis des mois à proximité immédiate de la rivière rue de la Poste, ce qui peut créer des risques de pollution. Pour ces raisons, comme pour l'amélioration du cadre de vie, la commission souhaite l'enlèvement de ces voitures au plus vite.

Concernant l'ancien garage rue de la Poste, A. COUTUREAU fait un point sur le suivi du dossier : Il ne s'agit pas d'une installation classée pour la protection de l'environnement (selon les normes définies par le ministère de l'environnement), étant donné qu'il ne s'agit plus d'un garage où est exercée une activité professionnelle. Le service hygiène et santé de la ville estime qu'a priori l'ensemble des véhicules possède toujours sa carte grise, ces véhicules ne sont par conséquent pas considérés épaves.

Historique synthétique du suivi de ce dossier par le service hygiène et santé :

- 21 février 2007 : Premier courrier de demande concernant l'évacuation de 21 véhicules
Courrier qui fait valoir l'application du code de l'environnement (rappel de l'article L 541-2) : « Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination



conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter lesdits effets. »

- 26 février : le propriétaire s'engage à réaliser l'enlèvement de tous les véhicules au printemps.
- mai 2007 : nouvel engagement
- été 2007 : courrier recommandé de mise en demeure
- mars 2009 : nouvelle visite + rencontre avec la commission environnement CQ Souché
- 26/05/2011 : nouveau constat sur place : rien n'a bougé
- en parallèle en janvier 2011 : la ville informe d'une mise en demeure concernant l'installation classée rue des Herbillaux
- fin 2011 : le Procureur de la République demande l'ensemble des éléments concernant ce dossier sur le stock de voitures rue des Herbillaux mais aussi les autres faits potentiellement imputables à la même personne.
- Début 2012 : l'ensemble du dossier concernant la rue des Herbillaux et la rue de la Poste a été transmis au Procureur.

- **Projet de mise en valeur du cœur de quartier de Souché** : la plupart des quartiers, qui étaient d'anciennes communes, ont fait l'objet de réaménagement de leur centre bourg. Un projet global pour Souché semble donc être la suite logique à ces rénovations dans les autres quartiers de la ville. En effet, le Vieux-Souché, on le traverse mais on n'y vit pas. La mise en valeur doit s'envisager sur des zones empruntées par l'ensemble du quartier notamment le secteur de la boulangerie ou de l'ancienne mairie...

La commission réfléchit à lancer une dynamique ou une attraction vers le cœur de quartier afin d'amorcer sa valorisation, celle de l'implantation régulière d'un marché bio ambulant demande à être étudiée plus nettement.

Le « jardin des petits fruits » pourrait être intégré au projet de valorisation du centre bourg ou du Lambon.

- **Petites demandes** : entretien du Parc Camille Richard et solution aux problèmes de déjections canines dans les pelouses de ce parc (implantation de distributeurs de poches pour déjections canines ?).

Réponse d'A. COUTUREAU : dans les conclusions du diagnostic « animal en ville » réalisé par l'association AFIRAC, l'expérience des distributeurs de sacs pour déjections canines n'a pas été probante. La ville a donc décidé de ne pas développer ce type de réponses sur l'ensemble de son territoire.

Avant de laisser la parole pour les questions et réactions, A. COUTUREAU rappelle que Souché est aujourd'hui un quartier de Niort et ce, depuis plusieurs dizaines d'années. C'est la raison pour laquelle il est préférable de parler de « cœur de quartier » et non de centre-bourg.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- *D. GALLO, co-président habitant, précise que le projet de cœur de quartier doit être envisagé de manière globale avec une première phase de mise en place d'animations (notamment d'un marché régulier) pour, dans un second temps et après la phase d'aménagement de la rue de Souché / Aéroport, passer à une phase de valorisation par des aménagements*
La notion de réflexion globale intègre le devenir de l'ex-mairie de quartier, les questions d'accès et de sécurisation des abords de l'église, de protection du Lambon et les valorisations de chemins piétons.
- *Concernant le chemin des Brouettes, il est important de demander à la structure d'insertion qui assurera le chantier de bien conserver les systèmes de débordement du Lambon intégrés aux murs en pierres sèches.*
- *Ne serait-il pas possible, pour enrayer le problème de déjections canines dans les parcs, de rappeler par la mise en place d'un panneau le coût de l'amende pour les contrevenants ?*
- *Les conseillers de quartier valident l'idée de lancer un projet structurant sur la thématique du cœur de quartier de Souché.*

La Direction des Vies participatives indique, concernant le jardin des petits fruits, qu'un projet de développement de jardins partagés est en cours sur la ville. Le service gestion foncière est en phase d'identification de parcelles de moins de 1 500 m² qui pourraient être envisagées pour



monter ce projet. Parmi les parcelles ville celle du jardin des petits fruits est identifiée, sur Souché. Toutefois, il pourrait être proposé de réaliser un verger plutôt qu'un jardin potager pour répondre à la demande du Conseil de quartier. Enfin, quelque soit le projet, il sera nécessaire de rencontrer les riverains qui souhaitent que ce terrain soit transformé en espace de stationnement.

La demande d'implantation d'un panneau pour rappeler le montant de l'amende va être relayée.

2. GROUPE DE TRAVAIL SOUCHE / AERODROME : AVANCEES DU PROJET POUR 2012

Retours sur la réunion du 5 janvier :

Le Bureau d'études va réaliser une étude affinée de l'aménagement des 2 impasses et Pont SNCF -abords de l'école Mermoz pour le prochain groupe de travail et présentation au prochain Conseil. Le Bureau d'études va marquer les élargissements de trottoirs du rond-point J. Dibot au rond-point du Sableau.

A partir de la réception des premiers travaux, le groupe de travail entrera dans une phase d'observation des effets des nouveaux aménagements sur l'ensemble de la rue. Il invite les autres conseillers de quartier à en faire autant et à faire part de leurs observations. Cette analyse des nouveaux comportements et des effets nourrira les réflexions pour les choix d'aménagement à venir, notamment en termes d'élargissement de trottoirs.

Les secteurs prioritaires pour 2012 et pour lesquels le Bureau d'étude voirie de la ville apportera des chiffrages pour le prochain Conseil de quartier sont :

- les impasses R. Rolland et Closerie
- Pont SNCF école Mermoz
- élargissement du trottoir à partir du rond-point Jacques Dibot en direction de l'école maternelle Mermoz.

3. LES PROJETS DE LA COMMISSION CULTURE

1/ ESPACE LAMBON

Les informations transmises par la Direction des Vies participatives indiquent que « l'avis défavorable (de la commission de sécurité) ... est motivé par le fait qu'il n'y a pas de cloisonnement entre l'espace bibliothèque ... et l'espace scénique... ».

Le Conseil de quartier en lien avec le CSC ont pourtant déjà investi cet espace sur les 3 dernières années en y programmant des spectacles pour faire évoluer ce lieu en espace multiculturel.

Les membres de la commission s'interrogent sur la notion de cloisonnement, sur les textes concernant les spectacles occasionnels et non exceptionnels (cf Hors les Murs - Centre National des Ressources des arts de la rue et du cirque : « un ERP non destiné à accueillir des manifestations ne sera pas requalifié en ERP de type L lors d'un spectacle occasionnel »)...

La commission s'interroge sur les suites à donner à ses activités au travers des suivantes :

- quels sont les usages occasionnels qui seraient possibles dans cet espace ?
- quelles sont les réponses techniques et pratiques qui peuvent être apportées aux réserves exprimées par la commission de sécurité ?
- il est demandé l'organisation d'une rencontre avec les élus concernés par le projet et la commission culture (avant fin mars).

Questions et réactions des conseillers et du public :

- D. GALLO réaffirme la volonté du Conseil de quartier de poursuivre ses activités culturelles à l'espace Lambon. Il est par conséquent nécessaire de trouver les réponses techniques pour permettre de continuer l'animation.

2/ NOUVELLE(S) SCENE(S)

A la suite des différentes péripéties qui se sont enchaînées les dernières semaines, le concert soutenu par le conseil de quartier de Souché se déroulera le mercredi 21 mars à 18h dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville. L'ensemble des membres de la commission exprime sa



déception que la manifestation ne puisse se dérouler sur le quartier et la perte de sens de l'action.

Une communication particulière (flyers) sera réalisée avec l'aide de la mairie pour informer les Souchéens et les inciter au déplacement. Un pot sera offert par le conseil de quartier à l'issue de la soirée, vers 20h. Sa participation auprès de l'association Nouvelle(s) Scène(s) est arrêtée à la somme de 2 000 € (au lieu des 3 500 € initialement envisagés).

3/ EXPOSITIONS

La prochaine exposition est prévue du 4 au 28 avril prochain. Une rencontre entre les artistes, Yvonne et Didier MILLET, les conseillers, les agents de la médiathèque et la ville s'est tenue le 27 janvier dernier. Lors de cette rencontre, les agents de la médiathèque ont exprimé le souhait d'une relecture de la convention d'usage partagée signée entre la ville et la CAN. Pour mémoire, cette convention a reçu l'aval de notre commission, mais sa mise en œuvre est perturbée par des étagères fixes installées depuis par la médiathèque, notamment sous certaines cimaises d'exposition. Cette question doit être résolue avant le prochain accrochage prévu les 2 & 3 avril prochains.

Echéances de l'exposition :

- 2-3 avril, accrochage,
- 4 avril 18h vernissage
- Dimanche 8 et 22 avril, 14h30 – 18h portes-ouvertes
- Stages organisés par le CSC (adultes : 14 & 15 avril ; enfants : 23 au 26 avril).
- Séance de présentation des travaux des stagiaires et de clôture de l'exposition avec animations le 27 avril, 18h30.

Une somme de 5 000 € pour ces deux actions est prévue au vote du Conseil.

4/ CABARET GERARD PHILIPPE

Les ateliers Théâtre et Musique du collège Gérard Philippe organisent ensemble cette année un cabaret animé par les élèves (thématique de la cochenille). Deux moments sont prévus : une déambulation en après-midi associant les écoles primaires. Sous réserve de déambulation, la commission souhaite s'associer au projet avec une participation à hauteur de 500 € et la sollicitation de bénévoles pour l'encadrement de la déambulation.

5/ WIKI & TECIVERDI INTER-QUARTIERS

Dans le cadre du week-end commun aux quartiers de St Florent, Souché et de Goise-Champommier-Champclairot, qui se déroulera au mois de juin, la commission culture prévoit le lancement officiel de wiki-niort.

Ce projet, valorisant Niort sous toutes ses facettes, commence à trouver des échos au sein de plusieurs quartiers de la ville (notamment St Florent et Goise-Champommier-Champclairot).

Pour mémoire, il s'agit d'un « Wiki », c'est-à-dire d'un site Internet à vocation non commerciale permettant de partager des connaissances, des informations, notamment celles relatives à l'histoire et au patrimoine de nos quartiers, idée séduisante et réalisable. Wiki-niort recèle ainsi un potentiel extraordinaire qui sera exploité avec le temps...

Le week-end Técierverdi-quartiers sera par conséquent l'occasion de mettre en valeur wiki-niort, d'alimenter le wiki en direct, de faire valoir l'existant et de solliciter des nouveaux contributeurs.

De plus, les lieux des visites découvertes accompagnées par Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres prévues dimanche matin se profilent sur Souché. Le groupe Teciverdi-quartiers du week-end de juin propose l'aérodrome, la vallée du Lambon, le Haut de Souché.

6/ FETE DE QUARTIER DU SAMEDI 16 JUIN A L'ESPACE LAMBON

Cette fête, coordonnée par le CSC, pourrait se dérouler en trois temps, en travaillant sur les pistes suivantes :

- 16h à 18h30 : animations enfants en extérieur ; animation wiki dans la médiathèque ; éventualité d'une conférence vers 17h dans l'Espace Lambon ;



- 18h30 à 20h : animations par les activités liées au CSC (chorale, cours de guitare) et par exemple un magicien ; apéro-concert ? Pot offert vers 19h ?
- 20h à 24h : repas sur la prairie puis bal des pas perdus sur parquet animé par la Cie des Eclats.

Il est confirmé de proposer une somme de 3 500 € au vote pour accompagner la réalisation de cette fête.

POINT SUR LES PROJETS A FINANCER EN 2012 (CREDITS DE FONCTIONNEMENT)

Chemin des Brouettes	5000 €
Expositions avril + octobre	5000 €
Nouvelle(s) scène(s)	2000 €
Fête de quartier	3500 €
WIKI	1500 €
Cabaret collègue	500 €
TOTAL	17 500 €

A. COUTUREAU propose le vote de l'ensemble de l'enveloppe au Conseil de quartier :
 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0.

4. COMMISSION ESPACES PUBLICS

1/ Points évoqués lors de la réunion

- **Rue de Souché-Aérodrome** : demande de réfection de la chaussée
Réponse : la demande de réfection de la chaussée a été prise en compte du carrefour Bellune à la rue Chardavoine.
- **Rue Villechanoux-Cocteau** : demande de réfection des trottoirs (déformés par les racines)
Réponse : les trottoirs ont été refaits.
- **Rue du Vigneau de Souché** : la commission signale le mauvais état de la chaussée
Réponse : l'information a été transmise aux services concernés.
- **Rue de la Coudraie** : demande de pose d'un banc en face du n° 58.
Réponse : 1 fiche de proximité est rédigée avec financement du Conseil (environ 1600 €).
- **Avenue de Paris** : demande de sécurisation du passage piétons en amont de la trémie
Réponse : Concernant la traversée avenue de Paris, la Direction des Espaces Publics est toujours sur la même position, c'est-à-dire qu'il n'est pas envisageable de réaliser une intervention « légère » qui laisserait penser que la Ville conforte la traversée à cet endroit. Dans le plan de charge du bureau d'étude, l'étude de l'aménagement complet est inscrite pour le mois de mars. La même information a été transmise au Conseil de quartier Nord.

2/ Les demandes d'aménagement

- **Passages piétons avenue de Paris arrêt de bus Coudraie** : la commission demande une clarification des passages au niveau de l'arrêt de bus Coudraie.
Réponse : l'étude est en cours
- **Carrefour Picasso – Fontenelles** : il est demandé la sécurisation du carrefour au niveau du stop de la rue Picasso
Réponse : l'étude est en cours



3/ Bâtiments

● **Désenclavement gymnase** : le parking clôturé du côté du collège n'est toujours pas ouvert au public et aux usagers du gymnase (étant donné que le portail qui permet l'accès au gymnase est fermé).

[Depuis le dernier Conseil de quartier, le service gestion foncière prévoit de faire créer une ouverture piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite à côté du portail qui restera fermé (pour éviter que les usagers prennent l'habitude de stationner au-delà du parking). Normalement l'ouverture piétonne doit se faire dans la foulée de l'acte de cession qui aura lieu dans les prochaines semaines.]

● **Devenir du terrain à côté du collège**

Réponse : il n'y a toujours pas de projet prévu à ce jour, la Direction des Vies participatives rappelle aux conseillers que l'espace est très contraint (en termes de réseaux).

Questions et réactions :

- *Les conseillers demandent s'il n'est pas envisageable d'en faire une jachère fleurie.*

La Direction des Vies participatives va voir avec le service des espaces verts et naturels ce qui est possible de réaliser.

● **CSC - demande d'un petit ravalement de la façade**

Réponse : ce ravalement sera pris en charge par la régie (pendant l'été)

● **Église de Souché – question de l'accessibilité**

Il y a 2 points qui concernent l'Église de Souché :

1/ la question de l'accessibilité

2/ la question de la sécurisation des abords de l'église pendant les cérémonies

Les conseillers indiquent qu'un chiffrage avait déjà été annoncé.

A. COUTUREAU demande s'il est possible de disposer des éléments techniques du dossier pour relancer l'instruction en interne.

● **Ecole Mermoz – logement de fonction**

Réponse : service informé

[Depuis le dernier Conseil de quartier, le service gestion foncière a fait intervenir une équipe pour remettre le bâtiment en sécurité (vérification de la fermeture de toutes les ouvertures extérieures) et il est également prévu un constat global de l'état du bâtiment qui sera intégré au schéma directeur de l'immobilier de la ville de Niort.]

Questions et réactions :

- *2 parents d'élèves de l'école Mermoz demandent si le Conseil de quartier de Souché peut participer à la réalisation de 4 toilettes (aujourd'hui il n'y a qu'un seul WC) et pourquoi pas dans le logement de fonction inutilisé à ce jour.*

A. COUTUREAU indique que cette demande relève du Conseil d'école, instance avec des parents d'élèves, le personnel enseignant et la direction de l'Enseignement de la ville.

5. QUESTIONS DIVERSES D'ACTUALITE

1/ Allée Thérèse Peltier

Les riverains de l'Allée Thérèse Peltier demandent où en est le projet d'intégration de l'allée Thérèse Peltier dans le domaine public afin de bénéficier de sa mise en état et de son entretien.

A. COUTUREAU indique que J. TAPIN s'était engagé à donner une réponse lors du dernier Conseil de quartier de Souché. L'information concernant l'intégration de l'allée au domaine public est juste. Pour être entretenue par la ville, l'allée Thérèse Peltier doit être en premier lieu intégrée au domaine public. Cependant pour y prétendre, elle doit présenter des critères d'intérêt général (par exemple, permettre une liaison inter quartiers, contribuer à un désenclavement...). L'allée Thérèse Peltier ne présente pas ces critères, il est donc difficile d'envisager son intégration au domaine public.



A. COUTUREAU va relancer le dossier au sein des services pour avoir une réponse définitive concernant ce dossier.

2/ Rue des Impasses

Plusieurs riverains de la rue des Impasses signalent un problème de stationnement sur leur voie. Ils évoquent la parcelle correspondant au jardin des petits fruits qu'ils envisagent plutôt comme un espace de stationnement (avec quelques arbres).

La Direction des Vies participatives propose que soit organisée une visite sur site prochainement avec le Bureau d'études afin d'envisager des solutions.

3/ Problème vitesse rue de la Coudraie

Un riverain du secteur de la rue de Coudraie informe le Conseil de quartier des problèmes de vitesse rue de la Coudraie. Il y a quelques années, un stop au niveau du carrefour avec la rue Bréguet permettait de ralentir les véhicules. N'est-il pas envisageable de le remettre ?

La Direction des Vies participatives relaye la demande aux services techniques.

4/ Abords école maternelle Mermoz

Serait-il possible de mettre en place un panneau sur le parking devant l'école maternelle Mermoz pour informer les usagers que cet espace de stationnement est réservé aux parents d'élèves aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

La Direction des Vies participatives relaye la demande aux services techniques.

6. DATES DES PROCHAINES REUNIONS

- Réunions des commissions :

Cadre de vie	mercredi 14 mars, 20h30
Visite du cœur de quartier	samedi 10 mars, 15h
Culture	lundi 2 avril, 20h30
Espaces publics	lundi 26 mars, 20h30
GT Souché-Aérodrome	mi-mai

- Réunions de bureau (CSC Souché) :

Jeudi 31 mai 2012, à 18h30

- Réunions du conseil de quartier (CSC) :

Mardi 26 juin 2012, à 20h

- Téciverdi quartiers :

14-15 avril : Clou-Bouchet – Centre ville – Nord

12-13 mai : Ste Pezenne – St Liguair – TCG

1-3 juin : GCC – Souché – St Florent

- Téciverdi ville :

vendredi 29-samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012.

La séance est levée à 23h15.

